



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 9 septembre 2020, 18 h 00
Rencontre virtuelle

À adopter

Procès-verbal

7.1. Ouverture de la séance;

Ouverture de la séance à 18h04.

7.2. Vérification du quorum;

Richard Jourdain, directeur	x	Viviane Drapeau, parent	x
Nathalie St-Louis, directrice adjointe	x	Julie Provost, parent	x
Lynn Parker, directrice adjointe	x	Marie-Thérèse Ouellet, parent	x
Marie-France Bélanger, agente de réadaptation	x	Patrice Fournier, parent	x
Pier-Gilaine Bédard, enseignante	x	Karyne Régimbal, parent	x
Sonia Carpentier, enseignante	x	Viviane Therrien, parent	Abs
Joël Dagenais, enseignant	x	Marie-Claude Turcotte, parent	x
Yvan L'Allier, enseignant	x	Zoé Scalzo, élève	Abs
Michèle Laroche, enseignante	x	Magalie Chadillon, élève	Abs

Le quorum est constaté.

7.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Mme M-Thérèse Ouellet propose l'adoption de l'ordre du jour.

7.4. Adoption du procès-verbal du 27 mai 2020;

6.10 : coquille « retombées »

Mme Pier-Gilaine Bédard propose l'adoption du dernier procès-verbal.

CE-19-20/37 Adopté à l'unanimité.

7.5. Suivi au procès-verbal;

Aucun.

7.6. Parole à l'assemblée;

Aucune personne

7.7. Parole aux représentants des élèves;

Aucune personne

7.8. Parole au délégué du comité de parents;

Mme Drapeau ramène le point de la nouvelle gouvernance (modifications) ainsi que les représentants de parents. Ce sont les deux sujets discutés lors du dernier comité de parents.

7.9. Information de la direction;

- Suivi clientèle 20-21 : Présentement, nous avons 969 élèves (36 groupes au total). Les inscriptions varient beaucoup cette année; beaucoup de personnes qui arrivent de d'autres régions.
- Suivi travaux cantine : Les travaux devaient être terminés le 28 août mais ils sont reportés au 18 septembre. Les plus gros travaux ont été réalisés au cours de l'été. La cantine sera disponible à la mi-septembre.

- Bilan Rentrée scolaire 20-21 : Nous avons vécu une belle rentrée et les élèves respectent bien les règles de la santé publique (masques, distanciation, lavage des mains). Tous les membres du personnel ont travaillé fort pour assurer que tout soit mis en classe pour respecter les règles. La bibliothèque est fermée aux élèves car elle sert de salle d'enseignants.
- Mesures sanitaires : Plusieurs actions ont été mises en place afin de respecter les règles d'hygiène. Le masque obligatoire en tout temps dans les déplacements, la distanciation en dehors de la classe, le lavage des mains font partie de toutes les mesures en place. On demande aux parents et aux membres du personnel de faire l'auto-évaluation à tous les jours (symptômes). Les employés ont reçu un guide d'accompagnement ainsi qu'une courte formation. En général, les élèves respectent bien les mesures sanitaires. Dès qu'un cas COVID positif sera révélé dans notre école, un message sera envoyé à l'ensemble des parents et à l'ensemble du personnel. Si un élève présente des symptômes, nous le retournons à la maison. En classe, lorsque l'enseignant est à deux mètres des élèves, il n'est pas obligé de porter le masque. Cependant, dès qu'il se rapproche des élèves, il doit porter la double protection (masque et lunettes/ visière).
- Activités parascolaires : Présentement, il n'y a aucune activité parascolaire dans toutes les écoles. Nous attendons les prochaines directives du ministre de l'Éducation dès le 14 septembre. Par contre, à Émilien-Frenette, nous n'avons pas la capacité de superviser et de coordonner la désinfection après les activités parascolaires. Nos concierges sont sollicités de jour. De plus, nous manquons de locaux pour des activités sur l'heure du dîner car nous utilisons nos gymnases pour les dîners.

7.10. Projet éducatif;

Le projet éducatif est un point statutaire à toutes les rencontres du conseil d'établissement. Présentement, nous n'avons pas de rencontres concernant le projet. Le projet est mis sur pause pour l'instant.

7.11. Présentation de sorties éducatives (pour approbation);

✓ Aucune

7.12. Présentation du rapport annuel

M Jourdain présente le rapport annuel 2019-2020 qui a été rédigé par M Fournier (voir document).

Mme Pier-Gilaine propose l'adoption du rapport annuel 2019-2020.

CE-19-20/38 Adopté à l'unanimité.

7.13. Préparation de l'assemblée générale des parents

- Ordre du jour : plan de lutte, les rôles de tous, le rapport annuel et déterminer le représentant du comité de parents.
- Postes en élection : 4 postes (Mme Turcotte, Mme Régimbal, Mme Therrien, Mme Ouellet)

7.14. Questions diverses;

✓ Aucune

7.15. Clôture de la séance.

Levée de l'assemblée est proposée par Mme Thérèse Ouellet à 18h52.

CE-19-20/39 Adopté à l'unanimité.